



ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS
Ambillou
CC Touraine Ouest Val de Loire

FICHE D'INSCRIPTION
Vacances de Printemps 2024

Représentant légal 1 <i>(se désigne comme payeur et destinataire des factures)</i>	Représentant légal 2
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère

NOM – Prénom	
Adresse	
Code Postal – Ville	
Tél. Domicile	
Tél. Portable	
E-Mail	

Calcul du tarif	<input type="checkbox"/> Je communique mon n° d'allocataire CAF et autorise la consultation et la conservation des données me concernant. <input type="checkbox"/> Je fournis une attestation MSA récente (avec indication du quotient familial) et autorise la conservation des données me concernant.
------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Votre prix de journée est fonction de votre quotient familial.

Afin que votre inscription soit bien prise en compte, vous devez la déposer à L'ACCUEIL DE LOISIRS « AMBIMOMES » le MERCREDI 20 mars 2024, entre 19h et 20h.

Vous pouvez également déposer votre dossier après cette session d'inscription mais au plus tard le mardi 9 avril 2024, sous réserve de places disponibles.

Cette fiche devra être obligatoirement accompagnée des pièces suivantes (sauf si déjà fournies) :

- ✓ Un paiement de 14€ (à l'ordre de l'AFA) afin de devenir adhérent de l'Association Familiale d'Ambillou pour **l'année 2024**,
- ✓ Un chèque de garantie de paiement (séparé) à l'ordre de l'AFA (modalités de calcul ci-jointes),
- ✓ Un dossier de renseignements (disponible sur notre site internet - *Rubrique : Inscrire votre enfant*) ou à retourner au plus tard pour le **mardi 6 février 2024**.
➔ Sauf s'il nous a été remis pour l'année scolaire 2023/2024.

**Attention, tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
L'inscription de votre enfant sera confirmée par mail.**

Accueil de Loisirs « Ambimômes

Chemin du Pré Cerisier 37340 AMBILLOU

☎ 02.47.55.91.22

✉ alsh.ambillou@gmail.com

Ordre d'arrivée

...../...../2024 -

(Réservé à Ambimômes)

Vacances de Printemps 2024

	ENFANT 1	ENFANT 2
Nom et Prénom		
Date de naissance/...../20...../...../20.....
Age au 1 ^{er} jour de présence ans ans
Bénéficiaire de l'A.E.E.H.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

A.E.E.H. : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé



Les inscriptions se font à la journée pour tous les enfants.
(Vous n'êtes donc pas obligés de les inscrire à la semaine.)

Semaine 1 – N°17

	Inscription	Confirmation (Réserve à Ambimômes)	Inscription	Confirmation (Réserve à Ambimômes)
Lundi 22 avril				
Mardi 23 avril				
Mercredi 24 avril				
Jeudi 25 avril				
Vendredi 26 avril				

Semaine 2 – N°18

	Inscription	Confirmation (Réserve à Ambimômes)	Inscription	Confirmation (Réserve à Ambimômes)
Lundi 29 avril				
Mardi 30 avril				
Mercredi 1 ^{er} mai	FERIE		FERIE	
Jeudi 2 mai				
Vendredi 3 mai				

TOTAL jour(s) jour(s) jour(s) jour(s)
-------	---------------	---------------	---------------	---------------

Calcul de la garantie de paiement (par famille)

Nous vous demandons une garantie de paiement de :

- **18€04** par jour réservé pour les habitants/travailleurs de la CC Touraine Ouest VAL de Loire,
- majorée de **5€41** pour les habitants **hors** CC Touraine Ouest VAL de Loire, soit **23€45**.

Prix de journée€.....
	X
Nombre de jour(s)
	=
Total à régler€

Si vous travaillez sur le territoire de la C.C.T.O.V.A.L., pensez à nous fournir un justificatif daté de moins de 3 mois et signé de votre employeur.

Merci de nous indiquer si vous souhaitez que l'on :

- vous restitue le chèque de garantie de paiement (dans ce cas, il vous appartiendra de venir le chercher en mains propres après un délai d'un mois suivant le jour du dépôt de votre dernier paiement).
- détruise le chèque de garantie de paiement.
- encaisse le chèque de garantie de paiement (uniquement si le montant facturé est strictement identique au montant du chèque de garantie de paiement).

Confirmation d'inscription

Je, soussigné(e) Mme/M. _____, responsable légal(e) de _____
& _____ :

- confirme vouloir inscrire mon/mes enfant(s) au sein de l'accueil de loisirs « Ambimômes », suivant le planning ci-joint,
- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, notamment **l'adresse de mon domicile**,
- m'engage à signaler tout changement dans ces renseignements qui interviendrait au cours de l'année,
- m'engage à retourner, le cas échéant, au plus tard le **9 avril 2024**, le dossier de renseignements complet de mon/mes enfant(s),
- m'engage à m'acquitter de la/des facture(s) correspondante(s) à l'inscription de mon/mes enfant(s),
- atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur en vigueur relatif à cette activité et à le respecter (consultable sur le site internet (<http://ambimomes.online.fr>) ou par mail (alsh.ambillou@gmail.com)).
-

J'ai bien noté que :

- mon planning d'inscription sera validé par la directrice de l'accueil de loisirs qui me confirmera la possibilité ou non d'accueillir mon/mes enfant(s) dans les plus brefs délais.

Je m'assure d'avoir joint :

- un paiement de 14€ accompagné de la fiche d'adhésion si je ne suis pas adhérent à l'association familiale d'Ambillou pour l'année 2024 (à l'ordre de l'AFA),
- un chèque de garantie de paiement (séparé de l'adhésion) correspondant au calcul effectué précédemment (à l'ordre de l'AFA).

Date : ____/____/2024

Signature :



Notre site internet :
ambimomes.online.fr

Merci d'agrafer votre/vos chèque(s) de garantie de paiement (à l'ordre de l'AFA) ci-dessous :

*Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Loi « Informatique et libertés »).
En vertu de l'article 32 de la loi du 06/01/1978, les personnes sont avisées que leurs coordonnées sont enregistrées sur support informatique.
Les informations les concernant sont confidentielles et non transmissibles.
Le droit d'accès et de rectification s'exerce auprès de l'Association Familiale d'Ambillou.*